



Attijari **Titrisation**

Fonds de Titrisation

FT MIFTAH

COMPARTIMENT MIFTAH FONCTIONNAIRES II

RAPPORT TRIMESTRIEL D'ACTIVITE
Premier trimestre 2024

FT MIFTAH
Compartiment MIFTAH Fonctionnaires II
Rapport Trimestriel T1-2024

Période d'arrêté : 24/12/2023 au 24/03/2024

Date d'arrêté : 24/03/2024



Attijari Titrisation

TABLE DES MATIÈRES

1 - Description du fonds

2 - Informations sur l'actif

3 - Informations sur le passif

4 - Echancier prévisionnel des titres

5 - Contact

FT MIFTAH
Compartiment MIFTAH Fonctionnaires II
Rapport Trimestriel T1-2024

Période d'arrêté : 24/12/2023 au 24/03/2024

Date d'arrêté : 24/03/2024



Attijari Titrisation

I DESCRIPTION DU FONDS

En date du 09/12/2019, le compartiment « MIFTAH Fonctionnaires II » du fonds de titrisation « FT MIFTAH » a acquis un portefeuille de 3820 créances hypothécaires, ayant à cette date un capital restant dû de 1.000.098.806,10 MAD. Ces créances résultent de prêts consentis par ATTIJARIWAFABANK à des particuliers fonctionnaires de l'Etat du Maroc, en vue de financer des acquisitions de logements.

Le tableau ci-après détaille la situation du portefeuille de créances à la date d'émission :

Date d'arrêté	09/12/2019
Nombre de créances	3820
Encours des créances	1 000 098 806,10
Capital restant dû minimal (MAD)	100 038,88
↳ En % de l'encours à l'émission	0,010%
Capital restant dû maximal (MAD)	1 529 118,34
↳ En % de l'encours à l'émission	0,153%
Capital restant dû moyen (MAD)	261 805,97
↳ En % de l'encours à l'émission	0,026%
Taux moyen pondéré	4,93%
Loan-to-value moyenne pondérée (*)	60%
Durée vécue moyenne pondérée (années)	6,32
Durée résiduelle minimale (années)	2,08
Durée résiduelle maximale (années)	18,33
Durée résiduelle moyenne pondérée (années)	14,31

(*) la loan-to-value (LTV) d'une créance à une date donnée est le rapport entre le CRD de la créance à ladite date et l'estimation de la valeur du bien à la date d'octroi du crédit.

Cette acquisition de créances a été financée par le produit de l'émission de trois catégories de titres d'un montant global de 1.000.100.000,00 MAD, dont les caractéristiques sont présentées sur le tableau suivant :

Types de Titres	Nombre de titres	Nominal total (MAD)	Taux d'intérêt (*)	Prime de risque	Duration (**)
Obligations A1	7 500	750 000 000,00	3,03%	0,45%	5,12 ans
Obligations A2	2 000	200 000 000,00	3,51%	0,60%	10,74 ans
Parts	501	50 100 000,00	NA	NA	NA
Total	10 001	1 000 100 000,00			

(*) Le taux d'émission est calculé sur la base de la courbe zéro coupon correspondant à la courbe secondaire des taux des Bons du Trésor arrêlée au 03/12/2019.

(**) Selon un scénario basé sur un Taux de Remboursement Anticipé Annuel de 1,01% et un Taux de Déchéance Annuel de 0,11% sur le portefeuille des Créances cédées.

FT MIFTAH**Compartiment MIFTAH Fonctionnaires II****Rapport Trimestriel T1-2024**

Période d'arrêté : 24/12/2023 au 24/03/2024

Date d'arrêté : 24/03/2024



Attijari Titrisation

II INFORMATIONS SUR L'ACTIF**1 - Situation globale du stock de créances**

Le tableau ci-après détaille la situation du portefeuille de créances aux dernières dates d'arrêté :

Date d'arrêté	24/06/2023	24/09/2023	24/12/2023	24/03/2024
Nombre de créances vivantes	3 232	3 184	3 137	3 091
Encours des créances (MAD)	678 297 317,35	657 579 549,54	637 449 599,94	616 513 936,03
Encours amorti sur le trimestre (MAD)	25 098 302,54	20 717 767,81	20 129 949,60	20 935 663,91
↳ En % de l'encours à l'émission	2,51%	2,07%	2,01%	2,09%
↳ Cumulé depuis l'émission	32,18%	34,25%	36,26%	38,35%
Capital restant dû minimal (MAD)	2 736,93	4 904,96	3 155,96	1 052,74
↳ En % de l'encours arrêté	<0,001%	<0,001%	<0,001%	<0,001%
Capital restant dû maximal (MAD)	1 223 356,08	1 209 200,15	1 194 845,65	1 180 289,79
↳ En % de l'encours arrêté	0,180%	0,184%	0,187%	0,191%
Capital restant dû moyen (MAD)	209 871,85	206 528,91	203 206,28	199 457,28
↳ En % de l'encours arrêté	0,031%	0,031%	0,032%	0,032%
Taux moyen pondéré	4,92%	4,92%	4,92%	4,92%
Loan-to-value moyen pondéré	50,56%	49,85%	49,15%	48,49%
Durée vécue moyenne pondérée (ans)	9,83	10,09	10,33	10,58
Durée résiduelle minimale (ans)	0,17	0,08	0,08	0,05
Durée résiduelle maximale (ans)	14,83	14,58	18,08	17,83
Durée résiduelle moyenne pondérée (ans)	11,31	11,10	10,92	10,72

2 - Situation des remboursements par anticipation**Situation des remboursements par anticipation sur la période arrêtée**

Nombre de créances ayant fait l'objet de remboursements par anticipation

43

Flux de capital remboursé par anticipation

6 983 923,32

Historique des remboursements par anticipation sur l'année

Mois	Montant remboursé	En % de l'encours de début d'année
Janvier	2 857 370,42	0,45%
Février	841 352,98	0,13%
Mars	3 285 199,92	0,52%
Total	6 983 923,32	1,10%

3 - Situation des échéances impayés

Situation des échéances impayées à la date d'arrêt

Montant des impayés en intérêts	479 527,91
Montant des impayés en capital	1 677 808,40

Historique des arrêts mensuels des impayés en intérêts sur la période arrêtée

Mois	Arrêté des impayés en intérêts	En % de l'encours de début d'année
Janvier	477 227,93	0,07%
Février	488 619,37	0,08%
Mars	479 527,91	0,08%

Historique des arrêts mensuels des impayés en capital sur la période arrêtée

Mois	Arrêté des impayés en capital	En % de l'encours de début d'année
Janvier	1 762 540,25	0,28%
Février	1 679 667,91	0,26%
Mars	1 677 808,40	0,26%

4 - Situation des créances en défaut

Nombre de créances saines	3 091
Nombre de créances passées en défaut sur la période arrêtée	2
Nombre de créances passées en défaut depuis le début d'année	2
Nombre de créances passées en défaut depuis la date d'émission	37
Nombre de créances reclassées en créances saines sur la période arrêtée	-
Nombre de créances reclassées en créances saines depuis le début d'année	-
Nombre de créances reclassées en créances saines depuis la date d'émission	3
Nombre de créances en défaut en cours de recouvrement	24
Nombre de dossiers en défaut clôturés	13
CRD total des créances saines	616 513 936,03
CRD total des créances passées en défaut sur la période arrêtée	554 133,28
CRD total des créances passées en défaut depuis le début d'année	554 133,28
CRD total des créances passées en défaut depuis la date d'émission	9 702 071,80
CRD total des créances reclassées en créances saines sur la période arrêtée	-
CRD total des créances reclassées en créances saines depuis le début d'année	-
CRD total des créances reclassées en créances saines depuis la date d'émission	880 871,78
CRD total des créances en défaut en cours de recouvrement	5 844 895,99
Perte nette constatée sur les créances en défaut depuis la date d'émission	-
Montants recouvrés des créances en défaut sur la période arrêtée	341 650,88
Montants recouvrés des créances en défaut depuis le début d'année	341 650,88
Montants recouvrés des créances en défaut depuis la date d'émission	2 989 539,58

Historique des défauts sur l'année

Mois	CRD en défaut constaté	En % de l'encours de début d'année
Janvier	-	-
Février	554 133,28	0,09%
Mars	-	-
Total	554 133,28	0,09%

5 - Historique de recouvrement

Historique des flux d'intérêts encaissés sur l'année

Mois	Flux d'intérêts	En % de l'encours de début d'année
Janvier	2 610 556,16	0,41%
Février	2 566 416,76	0,40%
Mars	2 568 704,28	0,40%
Total	7 745 677,20	1,22%

Historique des flux de capital encaissés sur l'année

Mois	Flux de capital	En % de l'encours de début d'année
Janvier	7 314 992,17	1,15%
Février	5 745 155,63	0,90%
Mars	7 746 593,68	1,22%
Total	20 806 741,48	3,26%

6 - Trésorerie

Solde des comptes bancaires à la date d'arrêté

Solde du compte général (en MAD)	28 606 708,73
Solde du compte de réserve (en MAD)	1 005,52

Situation des placements de trésorerie en OPCVM à la date d'arrêté

Compte	Code ISIN	Libellé	Quantité	Valeur unitaire	Valeur totale
Compte général	-	-	-	-	-
Compte de réserve	MA0000040396	FCP OBLITOP	4 878,37	2 213,81	10 799 786,50

FT MIFTAH**Compartiment MIFTAH Fonctionnaires II****Rapport Trimestriel T1-2024**

Période d'arrêté : 24/12/2023 au 24/03/2024

Date d'arrêté : 24/03/2024



Attijari Titrisation

III INFORMATIONS SUR LE PASSIF**1 - Frais et commissions supportés par le fonds**

Les frais et commissions trimestriels supportés par le compartiment sont les suivants :

- la commission de recouvrement, payable à chaque date de paiement, égale à 0,010% (hors taxes) par an du CRD des créances cédées en début de période d'encaissement ;
- la commission du dépositaire, payable à chaque date de paiement, égale à 0,050% (hors taxes) par an du CRD des créances cédées en début de période d'encaissement ;
- la commission de la société de gestion, payable à chaque date de paiement, égale à 0,200% (hors taxes) par an du CRD des créances cédées en début de période d'encaissement ;
- la commission de placement des titres, payable sur les quatre premiers trimestres, égale à 0,250% (hors taxes) du montant placé par l'organisme de placement ;
- la commission due à l'AMMC en tant qu'organisme de contrôle, payable à chaque date de paiement, selon la réglementation en vigueur ;
- les frais de Maroclear.

Le tableau suivant détaille les frais et commissions supportés par le compartiment sur l'année (les montants sont HT) :

Trimestre	T1-2024
Début de période	24/12/2023
Fin de période	24/03/2024
CRD début période	637 449 599,94
Recouvrement	15 849,16
Dépositaire	79 245,78
Gestion	316 983,13
AMMC	47 105,84
Maroclear	2 700,00
Total	461 883,91

2 - Opérations sur les titres émis

Obligations A1		Par titre	Total
Nominal restant dû au début de l'année		51 881,47	389 111 025,00
T1-2024	Coupon	393,00	2 947 500,00
	Amortissement	2 802,57	21 019 275,00
Nominal restant dû final		49 078,90	368 091 750,00
Total coupon payé sur l'année		393,00	2 947 500,00
Total capital amorti sur l'année		2 802,57	21 019 275,00

Obligations A2		Par titre	Total
Nominal restant dû au début de l'année		100 000,00	200 000 000,00
T1-2024	Coupon	877,50	1 755 000,00
	Amortissement	-	-
Nominal restant dû final		100 000,00	200 000 000,00
Total coupon payé sur l'année		877,50	1 755 000,00
Total capital amorti sur l'année		-	-

Parts résiduelles		Par titre	Total
Nominal restant dû au début de l'année		100 000,00	50 100 000,00
T1-2024	Coupon	4 671,01	2 340 176,01
	Amortissement	-	-
Nominal restant dû final		100 000,00	50 100 000,00
Total coupon payé sur l'année		4 671,01	2 340 176,01
Total capital amorti sur l'année		-	-

3 - Mise en jeu des mécanismes de couverture

Compte de réserve

Le compte de réserve du compartiment est crédité à chaque date de paiement, à partir des encaissements d'intérêts, dans le respect de l'ordre de priorité des paiements applicable, et ce à concurrence de son plafond de à 10 millions de dirhams.

Si à une date de paiement, la société de gestion constate que les encaissements d'intérêts sont insuffisants pour assurer le paiement des montants des coûts de gestion et des coupons dus par le compartiment à cette date de paiement, l'insuffisance en encaissement d'intérêts est couverte à partir des montants figurants au solde du compte de réserve.

Le compartiment n'ayant fait l'objet d'aucune insuffisance en flux d'intérêts sur la période arrêtée, et le plafond du compte de réserve étant atteint, le compte de réserve n'a enregistré aucun mouvement sur la période arrêtée.

Solde du compte de réserve au début de la période arrêtée (hors plus-value OPCVM)	10 000 000,00
Alimentation du compte de réserve sur la période arrêtée	-
Plafond du compte de réserve atteint ?	Oui
Insuffisances en flux d'intérêts sur la période arrêtée	-
Montants du compte de réserve utilisées	-

Ligne de liquidités

Afin de permettre au Compartiment de financer ses besoins en liquidités, et ce dans le cas où le solde du compte de réserve n'est pas suffisant pour couvrir ces besoins, une ligne de liquidités d'un montant de 5 millions de dirhams a été consentie au compartiment par Attijariwafa bank.

Le compartiment n'ayant fait l'objet d'aucune insuffisance en flux d'intérêts sur la période arrêtée, le compartiment n'a pas fait appel à la ligne de liquidités.

Couverture de défaut par l'excess spread

Le compartiment ayant fait l'objet de cas de créances contentieuses sur la période arrêtée (voir la partie "Situation des créances en défaut"), le montant de capital en défaut constaté a été couvert à partir de l'excess spread brut et remboursé aux porteurs d'obligations, à la date de paiement, conformément à l'ordre de priorité des paiements applicable.

FT MIFTAH**Compartiment MIFTAH Fonctionnaires II****Rapport Trimestriel T1-2024**

Période d'arrêté : 24/12/2023 au 24/03/2024

Date d'arrêté : 24/03/2024



Attijari Titrisation

IV ECHEANCIER PREVISIONNEL DES TITRES

Date de paiement	OBLIGATION A1			OBLIGATION A2		
	CRD initial	Capital	Intérêts	CRD initial	Capital	Intérêts
24/06/2024	49 078,90	2 012,62	371,77	100 000,00	-	877,50
24/09/2024	47 066,28	2 014,36	356,52	100 000,00	-	877,50
24/12/2024	45 051,92	2 012,67	341,26	100 000,00	-	877,50
24/03/2025	43 039,25	2 010,64	326,02	100 000,00	-	877,50
24/06/2025	41 028,61	1 998,02	310,79	100 000,00	-	877,50
24/09/2025	39 030,59	1 981,19	295,65	100 000,00	-	877,50
24/12/2025	37 049,40	1 983,80	280,64	100 000,00	-	877,50
24/03/2026	35 065,60	1 978,16	265,62	100 000,00	-	877,50
24/06/2026	33 087,44	1 966,49	250,63	100 000,00	-	877,50
24/09/2026	31 120,95	1 956,95	235,74	100 000,00	-	877,50
24/12/2026	29 164,00	1 927,81	220,91	100 000,00	-	877,50
24/03/2027	27 236,19	1 900,83	206,31	100 000,00	-	877,50
24/06/2027	25 335,36	1 873,07	191,91	100 000,00	-	877,50
24/09/2027	23 462,29	1 857,22	177,72	100 000,00	-	877,50
24/12/2027	21 605,07	1 845,98	163,65	100 000,00	-	877,50
24/03/2028	19 759,09	1 822,87	149,67	100 000,00	-	877,50
24/06/2028	17 936,22	1 792,46	135,86	100 000,00	-	877,50
24/09/2028	16 143,76	1 772,84	122,28	100 000,00	-	877,50
24/12/2028	14 370,92	1 755,33	108,85	100 000,00	-	877,50
24/03/2029	12 615,59	1 740,68	95,56	100 000,00	-	877,50
24/06/2029	10 874,91	1 733,64	82,37	100 000,00	-	877,50
24/09/2029	9 141,27	1 714,56	69,24	100 000,00	-	877,50
24/12/2029	7 426,71	1 707,51	56,25	100 000,00	-	877,50
24/03/2030	5 719,20	1 690,75	43,32	100 000,00	-	877,50
24/06/2030	4 028,45	1 676,93	30,51	100 000,00	-	877,50
24/09/2030	2 351,52	1 658,72	17,81	100 000,00	-	877,50
24/12/2030	692,80	692,80	5,24	100 000,00	3 506,80	877,50
24/03/2031	-	-	-	96 493,20	5 995,55	846,72
24/06/2031	-	-	-	90 497,65	5 880,37	794,11
24/09/2031	-	-	-	84 617,28	5 772,75	742,51
24/12/2031	-	-	-	78 844,53	5 643,48	691,86
24/03/2032	-	-	-	73 201,05	5 503,71	642,33
24/06/2032	-	-	-	67 697,34	5 361,36	594,04
24/09/2032	-	-	-	62 335,98	5 197,31	546,99
24/12/2032	-	-	-	57 138,67	5 078,14	501,39
24/03/2033	-	-	-	52 060,53	4 912,86	456,83
24/06/2033	-	-	-	47 147,67	4 781,38	413,72
24/09/2033	-	-	-	42 366,29	4 703,30	371,76
24/12/2033	-	-	-	37 662,99	4 629,55	330,49
24/03/2034	-	-	-	33 033,44	4 574,94	289,86
24/06/2034	-	-	-	28 458,50	4 457,26	249,72
24/09/2034	-	-	-	24 001,24	4 325,21	210,61
24/12/2034	-	-	-	19 676,03	4 192,09	172,65
24/03/2035	-	-	-	15 483,94	4 079,80	135,87
24/06/2035	-	-	-	11 404,14	3 899,94	100,07
24/09/2035	-	-	-	7 504,20	3 696,61	65,84
24/12/2035	-	-	-	3 807,59	3 464,99	33,41
24/03/2036	-	-	-	342,60	342,60	3,00

FT MIFTAH

Compartiment MIFTAH Fonctionnaires II

Rapport Trimestriel T1-2024

Période d'arrêté : 24/12/2023 au 24/03/2024

Date d'arrêté : 24/03/2024



Attijari Titrisation

V CONTACT

ATTIJARI TITRISATION

163, avenue Hassan II – Casablanca

Tel : 05 22 49 39 90

Mohamed Yassine ZNATNI

Responsable Gestion et Structuration

m.znatni@attijariwafa.com

Tel : 05 22 49 39 94